

PIAL : une violence imposée à tou·tes

Selon le ministère, les PIAL, c'est :

- un accompagnement défini au plus près des besoins de chaque élève en situation de handicap afin de développer son autonomie et de lui permettre d'acquérir des connaissances et des compétences
- plus de réactivité et plus de flexibilité dans l'organisation de l'accompagnement humain dans les établissements scolaires et les écoles
- une professionnalisation des accompagnants et une amélioration de leurs conditions de travail.



En réalité



- affectations du jour au lendemain sur un ou plusieurs autres établissements, distants de plusieurs dizaines de kilomètres, sans remboursement intégral du coût des trajets !
- le nombre d'heures d'accompagnement par élève diminue au fil des nouvelles notifications MDPH tout au long de l'année,
- le nombre d'élèves accompagné·es par un·e même AESH augmente
- les AESH se retrouvent à accompagner plusieurs élèves simultanément dans une même classe sans respect des heures notifiées pour les élèves bénéficiant d'un accompagnement individuel.
- des agents toujours sans formation qualifiante qui font face à des profils d'élèves relevant de l'enseignement spécialisé où les places sont trop rares, sans statut et toujours non reconnus par la communauté éducative
- un salaire sous le seuil de pauvreté,
- une dégradation des conditions de travail et d'accompagnement
- une hausse des démissions et des licenciements



Nous dénonçons ce choix de gestion déconnecté de la réalité, purement comptable et déshumanisé de l'accompagnement du handicap à l'école.

Nous demandons l'abandon pur et simple des PIAL, et des moyens concrets pour une gestion humaine du handicap à l'école.

